



PROCES-VERBAL N°3
COMMISSION REGIONALE DE CONTRÔLE DES CLUBS

Réunion du : 10 MARS 2021
à : 16 H 30

Présidence : M. SIBRA Matthieu

Présents : Mrs. J.Y HUEZ - JL. LEMARCHAND – M. ROBINET
Mme P. MAFFRE

En visio : Mrs. G.ROYER – JM. EUILLET

Excusés : R. ROBILLARD

Assistent : Mmes S.GUIONNAUD – A.WESSE-BOURGEON

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Procès-Verbal de la réunion du 19 Janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

I. Évolution du championnat

Aucune annonce n'a encore été faite officiellement, mais nous nous dirigeons vers un arrêt des compétitions. Il n'y aurait pas de mouvement d'un point de vue sportif (montée ou descente), cependant, si une défaillance financière est constatée, la CRCC peut sanctionner un club.

La CRCC doit être vigilante sur le poste du sponsoring, le manque de visibilité des sponsors pouvant être moindre cette année, cela pourrait les amener à ne pas se réengager auprès des clubs la saison future.

La DNCG demande à la CRCC d'être plus souple si les fonds propres des clubs sont moindres la saison prochaine.

Les clubs devront fournir au 15 mai le dossier de la DNCG.

II. Fin des analyses des auditions et validations des décisions des clubs de N3 et R1.

La Commission a statué sur la situation comptable des clubs suivants :

J3S AMILLY – AVOINE O.CHINON CINAIS – FC OUEST TOURANGEAU – FC ST JEAN LE BLANC – TOURS FC – FC CHAMBRAY – FC DROUAI – FC ST GEORGES SUR EURE – ETOILE BLEUE ST CYR SUR LOIRE – CA PITHIVIERS

III. Analyse des clubs de R2 et R3 :

La Commission a statué sur la situation comptable des clubs suivants :

US PORTUGAIS JOUE LES TOURS – FC CHAMPHOL – USM ST DENIS EN VAL(R1 féminines)

IV. Questions diverses

Lors des auditions, plusieurs clubs ainsi que leurs experts-comptables ont émis le souhait d'avoir une formation expliquant les obligations fiscales et administratives des clubs en région. Des modèles de compte de résultat et de bilan ainsi que les Procès-verbaux d'assemblée générale pourraient être mis à disposition.

La commission pense le proposer à tous les clubs de R3 de *manière obligatoire*.

Prochaine réunion plénière le mercredi 19 mai 2021.

**Le Président de la C.R.C.C.
Mathieu SIBRA**

